



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALIJAI**

**Séance du 16/12/2025
Objet : Pôle enfance jeunesse : renouvellement PEDT**

L'an deux mille vingt-cinq et le 16 décembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de la commune, sous la présidence de Madame Sonia FONTAINE, Maire.

Présents : Mesdames FONTAINE Sonia, KERBOUA Yasmina, BERNARD Myriam, AILLAUD Karine, ROBERT Carole, MOUREN Sylvie, Armelle HUBERT et Messieurs GONCALVES Gilles, DURAND Thierry, DEYE Manuel, BONO Vicente, HOLIET Samuel, VARCIN Alexandre.

Absents excusés : Mme AILLAUD Marion, M. MUÑOZ Estéban,

Absents : M. AKLA Mohammed, M. CHAMBRE Emmanuel, Mme MIOTTO Lucie, Mme BIANCO Maryline.

Procurations : néant

Mme Yasmina KERBOUA a été désignée Secrétaire de Séance conformément à l'article L 2121-15 Code des Collectivités Territoriales.

Conseil Municipal du 16/12/2025

Délibération n° 2025/05/58

Objet : Pôle enfance jeunesse : renouvellement PEDT

Mme le Maire rappelle que le PEDT représente un engagement en faveur des enfants et des familles.

Le développement et le bien-être des enfants et des jeunes sont au cœur des priorités de la commune. Consciente de l'importance d'offrir un environnement stimulant et adapté à chaque étape de leur développement, tout en soutenant les familles dans leur rôle, la municipalité a mis en place un Projet Éducatif De Territoire (PEDT) ambitieux.

Une Approche Collaborative :

Lancé en 2014, le PEDT est bien plus qu'un simple programme : c'est un cadre structurant qui guide l'ensemble des actions menées en faveur de l'enfance et de la jeunesse, tout en facilitant la conciliation vie familiale et vie professionnelle. Il est le fruit d'une collaboration étroite entre la commune, les écoles, les associations, les professionnels de la petite enfance, et de nombreux autres acteurs locaux.

Des Objectifs Clairs :

Garantir une continuité éducative et un accompagnement de qualité pour tous les enfants et jeunes, de la petite enfance à l'adolescence, tout en proposant des services adaptés aux besoins des familles.

Le PEDT vise à :

- Favoriser le développement personnel des enfants
- Promouvoir leur épanouissement et leur participation à la vie collective
- Prendre en compte l'enfant dans toutes ses dimensions et dans son environnement

Trois axes

Le PEDT s'articule autour de trois axes principaux :

- La petite enfance,
- Tout autour de l'école : avec les activités périscolaires et extrascolaires,
- Les ados : des initiatives dédiées aux jeunes.

Il intègre également une approche inclusive, pour que chaque enfant puisse bénéficier des mêmes opportunités.

Bilan 2022-2025 : Un Engagement Renforcé

Ce document présente le bilan des actions menées de 2022 à 2025, ainsi que les perspectives pour les années à venir. Il met en lumière les réussites, les partenariats tissés et les objectifs pour l'avenir, avec pour ambition de toujours mieux répondre aux besoins des enfants et des familles.

Ce bilan servira de base pour l'élaboration du nouveau PEDT, qui guidera les actions de la commune de 2025 à 2028.

Conclusion et perspectives :

Le bilan des actions menées dans le cadre du PEDT de 2022 à 2025 témoigne d'un engagement constant de la commune et des partenaires en faveur de l'enfance et de la jeunesse. L'évaluation des 51 fiches actions a permis de mesurer l'impact des initiatives mises en place. Il ressort de cette évaluation que 45 actions seront reconduites, témoignant de leur pertinence. Les autres actions, arrivées à leur terme, ont atteint leurs objectifs et ont contribué à l'amélioration globale de l'offre de services.

Ce bilan a permis d'identifier les points forts et les axes d'amélioration, et de valoriser les partenariats tissés avec les acteurs locaux. L'évaluation a également mis en évidence l'importance de l'adaptation continue des actions aux besoins des enfants et des familles.

Le comité de pilotage du PEDT, fort de ces résultats, a validé la reconduction des actions et a également approuvé le lancement de nouvelles fiches actions lors de sa réunion du 8 décembre.

Ces nouvelles actions visent à renforcer l'offre de services, à répondre aux évolutions des besoins et à innover pour offrir aux enfants et aux jeunes un environnement toujours plus stimulant et épanouissant.

Fort de ce bilan positif et de ces perspectives, la commune s'engage pleinement dans l'élaboration du nouveau PEDT pour les années 2025-2028. Ce nouveau projet s'appuiera sur les acquis, intégrera les enseignements tirés de l'évaluation, et continuera à placer l'enfance et la jeunesse au cœur des priorités, au service des familles et assurer la continuité pédagogique.

Mme le Maire propose de valider ce projet et de l'autoriser à signer tous les documents nécessaires.

OUÏ cet exposé, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve les objectifs et les engagements inscrits dans le PEDT
- Valide le renouvellement du PEDT tel que proposé par le comité de pilotage
- Autorise Mme le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et signer tous les documents nécessaires.

Malijai,
Le 16 décembre 2025
Fait et délibéré, les jour, mois et an
que dessus.
Pour copie certifiée conforme
Le Maire
Sonia FONTAINE



